



Crédits supplémentaires pour 2021

(1^{re} série)

Préavis N° 2021 / 27

Lausanne, le 6 mai 2021

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Objet du préavis

Nous vous soumettons, ci-après, le tableau de la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2021, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif.

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	<i>Impact net</i>
	CHF	CHF	CHF
A. Budget de fonctionnement			
Total des crédits supplémentaires	<u>856'600.00</u>	<u>-206'800.00</u>	<u>649'800.00</u>
(détail en page 2 du préavis)			
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires	<u>101'500.00</u>	<u>0.00</u>	<u>101'500.00</u>
(détail en page 16 du préavis)			
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires	<u>102'900.00</u>	<u>0.00</u>	<u>102'900.00</u>
(détail en page 18 du préavis)			

2. Détail des demandes

A. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Total des crédits supplémentaires par direction et par nature :

		DIRECTIONS							TOTAL PAR NATURE
		Culture et développement urbain	Sécurité et économie	Sports et cohésion sociale	Logement, environnement et architecture	Enfance, jeunesse et quartiers	Finances et mobilité	Services industriels	
NATURE	301 Traitements		214'100		-132'000	375'000			457'100
	303 Cotisations aux assurances sociales		22'500		-12'300	35'500			45'700
	304 Cotisations à la caisse de pensions		4'700		-20'200				-15'500
	305 Assurance-accidents					1'000			1'000
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations		-11'700	99'700				270'000	358'000
	312 Eau, énergie et chauffage				-11'500				-11'500
	313 Marchandises		19'000						19'000
	314 Entretien des biens immobiliers					103'000		0	103'000
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations				116'000			0	116'000
	316 Loyers et redevances d'utilisation							0	0
	318 Autres prestations de tiers		43'100	30'000	164'500	-135'000		-270'000	-167'400
	319 Impôts, taxes et frais divers	-10'000		70'000					60'000
	365 Subventions à des institutions	10'000		-100'000					-90'000
	380 Attributions aux réserves		-18'800						-18'800
	Total des charges	0	272'900	99'700	104'500	379'500	0	0	856'600
	434 Redevances et prestations facturées		-9'000						-9'000
	435 Ventes		-19'000						-19'000
	436 Dommages de tiers		-43'100						-43'100
	438 Personnel facturé aux crédits d'investissements							-16'000	-16'000
	439 Autres recettes				-20'000				-20'000
	451 Participation du Canton aux charges			-99'700					-99'700
	460 Subventions de la Confédération			-80'000					-80'000
	461 Subventions du Canton			80'000					80'000
Total des revenus	0	-71'100	-99'700	-20'000	0	0	-16'000	-206'800	
TOTAL PAR DIRECTION	0	201'800	0	84'500	379'500	0	-16'000	649'800	
Page du préavis	page 3	page 4	page 7	page 9	page 11	page 13	page 14		

1. CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES	
		1103	TOTAL
		Secrétariat municipal	PAR NATURE
NATURE	319 Impôts, taxes et frais divers	-10'000	-10'000
	365 Subventions à des institutions	10'000	10'000
	Total des charges	0	0
	TOTAL CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN	0	0
Page du préavis		page 3	

110 Secrétariat municipal

1103 Secrétariat municipal

Centre de traduction littéraire (CTL) – participation du Secrétariat municipal (SMUN) à la moitié de la subvention de la Ville dès 2021

		Budget	Crédit suppl.
1103.319	Cotisations et frais divers	CHF 1'988'750.-	CHF -10'000.-
1103.365	Subventions à des institutions	CHF 1'202'200.-	CHF 10'000.-

Une nouvelle convention de subventionnement de CHF 20'000.- a été signée en 2020 entre la Ville et le CTL de l'Université de Lausanne (UNIL).

Il a également été convenu, en interne de la Ville, que le Service des bibliothèques et archives de la Ville (BAVL) y participerait dorénavant à hauteur de CHF 10'000.- au titre de la politique du livre et que le SMUN y contribuerait nouvellement également à hauteur de CHF 10'000.- au titre des relations entre la Ville et l'UNIL.

Aussi, dès 2021, le SMUN versera la somme de CHF 10'000.- au CTL et pérennisera cette subvention pour les budgets suivants. Le SMUN compense entièrement la dépense 2021 de CHF 10'000.-.

2. SECURITE ET ECONOMIE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES				TOTAL PAR NATURE
		2000 Secrétariat général	2300 Service du contrôle des habitants	2410 Corps de police	2910 Eau potable	
NATURE	301 Traitements	31'200	182'900			214'100
	303 Cotisations aux assurances sociales	3'000	19'500			22'500
	304 Cotisations à la caisse de pensions	1'600	3'100			4'700
	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations			-11'700		-11'700
	313 Marchandises			19'000		19'000
	318 Autres prestations de tiers		43'100			43'100
	380 Attributions aux réserves				-18'800	-18'800
	Total des charges	35'800	248'600	7'300	-18'800	272'900
	434 Redevances et prestations facturées			-9'000		-9'000
	435 Ventes			-19'000		-19'000
	436 Dédommagements de tiers	-43'100				-43'100
	Total des revenus	-43'100	0	-28'000	0	-71'100
	TOTAL SECURITE ET ECONOMIE	-7'300	248'600	-20'700	-18'800	201'800
	Page du préavis	page 4	page 5	page 6	page 7	

2000 Secrétariat général

Prolongation du renforcement du Contrôle des habitants (CH) en raison de la situation sanitaire COVID-19

		Budget	Crédit suppl.
2000.301	Traitements	CHF 2'842'600.-	CHF 31'200.-
2000.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF 265'000.-	CHF 3'000.-
2000.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF 382'000.-	CHF 1'600.-
2000.436	Dédommagements de tiers	CHF -500.-	CHF -43'100.-

Voir détail sous 2300 « Service du contrôle des habitants ».

2300 Service du contrôle des habitantsProlongation du renforcement du Contrôle des habitants (CH) en raison de la situation sanitaire COVID-19

		Budget		Crédit suppl.	
2300.301	Traitements	CHF	3'584'300.-	CHF	182'900.-
2300.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	334'400.-	CHF	19'500.-
2300.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	481'300.-	CHF	3'100.-
2300.318	Autres prestations de tiers internes	CHF	77'100.-	CHF	43'100.-

Les mesures sanitaires imposées par les autorités fédérales et cantonales en lien avec le COVID-19 ont contraint le CH à réorganiser toute son activité, tant aux guichets qu'en back-office. Désormais, depuis le 25 novembre 2020, le CH reçoit uniquement sur rendez-vous. Toutefois, cette mesure n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît dès lors que de nombreux·ses administré·e·s continuent de se présenter spontanément et sans rendez-vous à l'accueil du bâtiment. Afin de gérer les différents flux (avec et sans rendez-vous) tout en garantissant les mesures de distanciation, un accueil adéquat du bâtiment de Port-Franc 18 a dû être conçu puis mis en œuvre rapidement. Outre la clientèle du CH, les agents d'accueil doivent également orienter l'ensemble des visiteurs des services localisés à Port-Franc 18. En raison du COVID-19, le concept d'accueil a fait l'objet d'une collaboration avec l'EM DIAM et l'ingénieur-sécurité de la Ville. Les conséquences de ces diverses mesures doivent être évaluées dans un délai de 6 mois, sous réserve de l'évolution de la pandémie, afin de définir le plus précisément possible les réels besoins du CH en termes de renfort de son effectif. D'ici là, les mesures prises à fin 2020 sont reconduites jusqu'au 30 juin prochain, à savoir :

- prolongation de trois auxiliaires dévolus à l'accueil qui ont pour mission de recevoir les usager·ère·s du CH, de prendre en charge les appels téléphoniques des personnes souhaitant obtenir un rendez-vous, au moyen d'une nouvelle ligne téléphonique dédiée et réaliser diverses tâches génériques (traitement des cartes de séjour, des demandes de renseignements en lien avec l'assurance-maladie, etc.) permettant d'alléger les secteurs du CH en difficultés (rubriques 2300). Les procédures mises en place dans le cadre du COVID-19 sont, par ailleurs, plus gourmandes en termes de ressources, y compris le fonctionnement en télétravail ;
- prolongation de quatre auxiliaires de renfort (un jusqu'à fin mai, trois jusqu'à fin juin). Ces quatre gestionnaires de dossiers polyvalents permettent d'absorber une grande partie du travail supplémentaire occasionné par le nouveau mode de fonctionnement inhérent aux conséquences du COVID-19. Ainsi, deux d'entre eux collaborent activement au traitement des très nombreux courriels reçus dans la boîte générique du CH (+ 34'550 en 2020, soit un total de 54'938 courriels). Ils prêtent également leur concours à la gestion du courrier, sa numérisation et sa distribution, à raison de 4 heures environ par jour (entre 4 à 5'000 enveloppes par mois). Les trois auxiliaires dont le contrat se prolongera jusqu'en juin ont également permis de résorber, durant l'automne 2020, la surcharge de travail induite par la rentrée académique (rubrique 2300) ;
- outre les auxiliaires mis à disposition par le CH pour l'accueil de ses usager·ère·s, un poste d'agent d'accueil et de sécurité (AAS), collaborateur du Secrétariat général SE, disposant de la formation adéquate pour désamorcer les conflits, nous a été gracieusement mis à disposition, jusqu'à fin janvier 2021, par l'Observatoire de la sécurité. Toutefois, cette mesure ne peut pas être reconduite telle quelle, il convient d'en assurer le financement, raison pour laquelle le CH souhaite prendre en charge, jusqu'à concurrence de CHF 43'100.- (rubrique 2300.318) les frais que cela occasionnera jusqu'au 30 juin prochain. Outre le fait que les AAS, qui émargent au budget du Secrétariat général SE, fonctionnent en tournus, ces derniers sont formés et rompus à la gestion d'une clientèle exigeante et hétérogène. Cette solution a d'ores et déjà démontré toute son utilité et apparaît plus opportune en termes d'image pour la Ville.

A noter que le dispositif mis en place est essentiel pour maintenir la bonne marche du service en offrant, à la population lausannoise, les prestations attendues et en fournissant les données nécessaires aux partenaires communaux, cantonaux et fédéraux pour leurs bases de données respectives (registre civique, registre fiscal, registre cantonal des personnes, système informatique centralisé de la migration (Symic), etc.). La fourniture de ces prestations peut ainsi se faire dans le

respect des normes sanitaires contraignantes, tout en préservant autant que faire se peut la santé des collaborateur·trice·s du service.

Fort de ce qui précède, il convient également de rappeler que ce premier semestre 2021 servira à s'assurer de la pertinence, à moyen terme, du dispositif mis en place, afin d'assurer, de manière pérenne, le fonctionnement du CH mais aussi de l'accueil général à l'entrée du bâtiment de Port-Franc 18.

Enfin et dès lors que tous les postes du CH sont occupés, le budget 2021 du service ne permet pas de prendre en charge tout ou partie des besoins énoncés dans la présente demande.

Voir aussi sous 2000 « Secrétariat général SE ».

2410 Corps de police

Acquisition d'une cisaille hydraulique

		Budget		Crédit suppl.	
2410.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	625'400.-	CHF	-11'700.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 2410 « Corps de police ».

Changement d'armes au Corps de police (CP)

		Budget		Crédit suppl.	
2410.313	Marchandises	CHF	2'028'400.-	CHF	19'000.-
2410.435	Ventes	CHF	-887'000.-	CHF	-19'000.-

Le CP est équipé d'armes dites « longues » pour faire face à des situations où les armes de poing des policiers ne sont pas suffisantes pour faire face à un adversaire lourdement armé. Ces armes sont tenues en réserve et ne sont engagées qu'en cas de nécessité absolue. Depuis trois ans, le CP a entrepris de changer ces armes, dont l'ancienneté remonte à 20, voire 30 ans. Les premiers lots acquis ont permis de former petit à petit le personnel et remplacer progressivement les anciens modèles. Il s'agit maintenant de terminer le changement du parc, et d'acquérir des accessoires permettant une utilisation optimale. En 2021, il est prévu d'acquérir des lampes intégrées pour un montant total de CHF 10'000.- environ, ainsi que cinq nouvelles armes pour un montant total de CHF 16'250.-.

Les négociations avec le fournisseur des nouvelles armes ont permis d'obtenir la reprise des anciens modèles, ce qui permet de compenser la présente demande de crédit supplémentaire.

Mise aux normes d'un stand de tir pour le Corps de police (CP)

		Budget		Crédit suppl.	
2410.434	Redevances et prestations facturées	CHF	-3'001'200.-	CHF	-9'000.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 2410 « Corps de police ».

291 Service de l'eau2910 Eau potable

Acquisition de six tablettes, d'une station d'accueil et sept Pack portable 14" avec un écran de 24"

		Budget	Crédit suppl.
2910.380	Attributions aux réserves	CHF 9'594'600.-	CHF -18'800.-

Voir détail sous B. Autorisations d'achats, rubrique 2910 « Eau potable ».

3. SPORTS ET COHESION SOCIALE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES			TOTAL PAR NATURE
		3000 Secrétariat général	3810 Service des sports	3922 Unités prestations	
NATURE	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations			99'700	99'700
	318 Autres prestations de tiers	30'000			30'000
	319 Impôts, taxes et frais divers	-30'000	100'000		70'000
	365 Subventions à des institutions		-100'000		-100'000
	Total des charges	0	0	99'700	99'700
	451 Participation du Canton aux charges			-99'700	-99'700
	460 Subventions de la Confédération	-80'000			-80'000
	461 Subventions du Canton	80'000			80'000
	Total des revenus	0	0	-99'700	-99'700
	TOTAL SPORTS ET COHESION SOCIALE	0	0	0	0
	Page du préavis	page 7	page 8	page 8	

3000 Secrétariat général

Mandats supplémentaires et transferts comptables

		Budget	Crédit suppl.
3000.318	Autres prestations de tiers	CHF 421'100.-	CHF 30'000.-
3000.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF 205'400.-	CHF -30'000.-
3000.460	Subventions de la Confédération	CHF 0.-	CHF -80'000.-
3000.461	Subventions du Canton	CHF -828'200.-	CHF 80'000.-

1. Compte tenu des mandats supplémentaires engagés pour l'année 2021, notamment pour les 50 ans du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI), le Secrétariat général de la Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS) sollicite un crédit supplémentaire sur la nature 318 d'un montant de CHF 30'000.-, entièrement compensé par une diminution de la nature 319.
2. Le BLI recevra prochainement une subvention de CHF 80'000.- de la Commission Fédérale des Migrations (CFM), concernant le projet Trait d'Union. Cette recette a été portée au budget sur la nature 461 « Subventions du Canton ». Or, s'agissant d'une subvention fédérale, le Secrétariat général SCS souhaite transférer cette écriture sur la nature 460 « Subventions de la Confédération ».

3810 Service des sports

Attribution au Fonds communal pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous

		Budget		Crédit suppl.	
3810.319	Impôts, taxes et frais divers	CHF	107'200.-	CHF	100'000.-
3810.365	Subventions à des institutions	CHF	12'179'300.-	CHF	-100'000.-

Lors de l'acceptation du budget de fonctionnement 2021 du Service des sports le 8 décembre 2020, le Conseil communal a validé la proposition de la Municipalité d'allouer une subvention annuelle globale de CHF 100'000.- pour le développement et le soutien au tissu associatif, ainsi que l'encouragement au sport féminin. Ce montant figure sous la rubrique comptable 3810.365.0 « Subventions ».

Dans sa séance du 3 décembre 2020, la Municipalité adoptait la création d'un Fonds communal pour le développement de l'activité physique et du sport pour toutes et tous dont les buts sont le financement de mesures et de projets en faveur du développement et de la promotion du sport pour toutes et tous, du sport associatif, du sport-santé, du sport chez les femmes et de l'égalité de genre dans le sport.

Les projets et actions soutenus par le Fonds doivent permettre l'accès à l'activité physique au plus grand nombre indépendamment de l'âge, du genre, de la condition physique ou des moyens financiers. Le Fonds vise aussi à susciter et à soutenir des initiatives citoyennes ou du monde associatif ayant les mêmes buts.

Dès le début de l'année 2021, cette subvention de CHF 100'000.- devait être versée à ce Fonds pour financer ces projets et actions.

Cependant, lors de la création du Fonds, il a été constaté que le mode opératoire d'attribuer des fonds au sein de la Ville sous la forme de subventions n'est pas correct. En effet, d'un point de vue comptable, l'attribution à des fonds spéciaux sans personnalité juridique doit plutôt s'effectuer par le compte 3810.319 « Cotisations et frais divers ».

Au vu de ce qui précède et afin de respecter les règles comptables, le Service des sports sollicite un crédit supplémentaire 1^{re} série de CHF 100'000.- sous la rubrique comptable « Cotisations et frais divers – attribution à des fonds ». Cette demande sera entièrement compensée par une économie réalisée, à hauteur de CHF 100'000.-, sur un autre poste budgétaire – subventions à des institutions (subvention sport associatif et sport tous et sport féminin).

392 Service social Lausanne - CSR

3922 Unités prestations

Financement d'ordinateurs portables par le Canton pour le Centre social régional (CSR) de Lausanne

		Budget		Crédit suppl.	
3922.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	94'900.-	CHF	99'700.-
3922.451	Participation du Canton aux charges	CHF	-27'158'500.-	CHF	-99'700.-

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, la Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI) a équipé les services cantonaux (Centre social d'intégration des réfugiés (CSIR), Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), etc.) d'ordinateurs portables.

Dans un souci d'équité, les régions d'action sociale (RAS) externes à la DGNSI ont reçu l'autorisation de la DGCS de faire l'acquisition de l'environnement de travail informatique portable avec l'ensemble des outils nécessaires à la délivrance de l'ensemble des prestations cantonales par les CSR.

Le CSR de Lausanne a reçu l'autorisation du Canton d'acquiescer ce matériel manquant sur son budget de fonctionnement.

Nous prévoyons ainsi l'achat de 116 environnements informatiques portables soit :

- 116 ordinateurs portables (laptop) ;
- 116 stations d'accueil (docking) ;
- 116 sacs.

L'intégralité de la somme de CHF 99'695.75 sera couverte par la subvention ordinaire du Canton enregistrée aux comptes de fonctionnement 2021 du Service social.

4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES		TOTAL PAR NATURE
		4510 Service des parcs et domaines	4900 Service du logement et des gérances	
NATURE	301 Traitements	-132'000		-132'000
	303 Cotisations aux assurances sociales	-12'300		-12'300
	304 Cotisations à la caisse de pensions	-20'200		-20'200
	312 Eau, énergie et chauffage		-11'500	-11'500
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations		116'000	116'000
	318 Autres prestations de tiers	164'500		164'500
	Total des charges	0	104'500	104'500
	439 Autres recettes		-20'000	-20'000
	Total des revenus	0	-20'000	-20'000
	TOTAL LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET	0	84'500	84'500
Page du préavis		page 10	page 10	

4510 Service des parcs et domainesUnité forêts – personnel externe

		Budget		Crédit suppl.	
4510.301	Traitements	CHF	26'465'900.-	CHF	-132'000.-
4510.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	2'469'200.-	CHF	-12'300.-
4510.304	Cotisations à la caisse de pensions	CHF	3'528'400.-	CHF	-20'200.-
4510.318	Autres prestations de tiers	CHF	2'289'000.-	CHF	164'500.-

Afin de pallier à l'absence de deux collaborateurs, le Service des parcs et domaines (SPADOM) a fait appel à du personnel externe :

- deux collaborateurs de l'Unité forêts, garde forestier et chef d'unité, sont partis du SPADOM, respectivement 30 juin 2020 et au 31 décembre 2020. Leurs postes n'ont pas encore été repourvus ;
- afin de maintenir la capacité de prestations pendant la période de recrutement et de remplacement, des entrepreneurs indépendants ont été mandatés. La solution de faire appel à des partenaires extérieurs pour fournir les compétences et l'expérience adéquates a été privilégiée au vu des difficultés rencontrées pour trouver des auxiliaires correspondant au profil recherché sur le marché.

Le coût total est estimé à CHF 164'500.- soit 1'500 heures à effectuer durant l'année 2021 ;

- ce crédit supplémentaire sera compensé par les économies de salaire réalisées suite au départ des collaborateurs susmentionnés.

4900 Service du logement et des gérancesAmélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage du bâtiment de Port-Franc 18

		Budget		Crédit suppl.	
4900.312	Eau, énergie et chauffage	CHF	4'768'300.-	CHF	-11'500.-
4900.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF	2'000.-	CHF	116'000.-
4900.439	Autres recettes	CHF	-5'051'900.-	CHF	-20'000.-

En collaboration avec une entreprise spécialisée dans le matériel d'éclairage, Equiwatt (programme de conseils et de subventions visant à aider les ménages et entreprises à diminuer leur consommation d'énergie) a développé un procédé d'adaptation LED des luminaires sur pied équipé de tubes fluorescents, qui présentent un bon potentiel d'économie d'énergie. Cette solution évite le remplacement complet des luminaires dont la structure métallique robuste est généralement encore en très bon état. Elle est en outre moins chère que le remplacement complet. Les Services industriels (SIL) ont testé cette solution fin 2018 et adapté 144 luminaires, permettant de réduire par deux leur consommation. Equiwatt a présenté le procédé au Service du logement et des gérances (SLG), qui souhaite en faire bénéficier d'autres locaux de l'administration, le temps de retour sur investissement étant intéressant (env. 4 ans).

Le bâtiment de Port-Franc 18 a été choisi pour une première opération. Il présente 324 luminaires sur pied, dont la consommation électrique annuelle représente 115'000 kWh/an. Une fois adapté, leur consommation sera réduite de plus de la moitié (économie de 60'000 kWh/an) à 55'000 kWh/an.

L'analyse des sources lumineuses fixes de ce bâtiment a également mis en évidence un potentiel d'optimisation considérable. Le passage au LED de 881 lampes permettra de réduire la consommation de 93'000 kWh/an à 51'000 kWh/an (économie de 42'000 kWh/an).

Le coût de ce projet est de CHF 116'000.- (TTC) pour le travail, le matériel et la coordination avec l'entreprise mandatée. Il permet des économies d'électricité de 102'000 kWh (calcul théorique : puissance fois durée d'utilisation standard). Le bâtiment étant alimenté en courant Nativa (électricité 100% renouvelable), le prix du kWh TVA et taxes fédérales, cantonales et communales comprises se

monte à 24.88 ct/kWh. L'économie annuelle de consommation correspond à une économie financière arrondie de CHF 25'000.-. En outre, le programme Equiwatt soutient ce type de mesure à hauteur de CHF 20'000.-. En tenant compte de cette subvention, le retour sur investissement est de 3.7 ans. Avec un achèvement des travaux en milieu d'année 2021, la réduction de charge sur l'année 2021 sera de CHF 11'500.-.

Les installations concernées par ce projet n'étant pas équipées d'un compteur électrique spécifique, le suivi de la réduction de leur consommation, et des diminutions de charges associées, sera effectué sur la base d'un compteur plus général, qui permettra néanmoins de mettre en relation les économies effectives avec les économies calculées.

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES			TOTAL PAR NATURE
		5420 Office de santé	5421 Office dentaire	5800 Service des écoles et du parascolaire	
NATURE	301 Traitements			375'000	375'000
	303 Cotisations aux assurances sociales			35'500	35'500
	305 Assurance-accidents			1'000	1'000
	314 Entretien des biens immobiliers	103'000			103'000
	318 Autres prestations de tiers	-115'000	-20'000		-135'000
	Total des charges	-12'000	-20'000	411'500	379'500
TOTAL ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS		-12'000	-20'000	411'500	379'500
Page du préavis		page 11	page 12	page 13	

542 Service de santé et prévention

5420 Office de santé

Cabinet dentaire de Montchoisi

		Budget	Crédit suppl.
5420.314	Entretien des biens immobiliers	CHF 0.-	CHF 103'000.-
5420.318	Autres prestations de tiers	CHF 246'500.-	CHF -115'000.-

Travaux

Le cabinet dentaire de Montchoisi, l'un des sept cabinets dentaires de l'Office dentaire de la Ville de Lausanne, est situé dans l'école de Montchoisi, au rez-de-chaussée du bâtiment. Ce cabinet comporte un fauteuil de soins et l'équipe est composée d'une médecin-dentiste et d'une assistante dentaire, engagées chacune à 100%.

De conception ancienne et très exigüe, ce cabinet dentaire ne correspond plus aux exigences actuelles pour un lieu de soins de cette nature. Le manque d'espace ne permet pas, même avec une rénovation complète, d'espérer réaliser l'aménagement nécessaire. Ce constat, effectué dès juin 2014, a justifié la recherche d'un local adapté afin de résoudre cette situation au plus tôt. Sans résultat.

Ce cabinet dentaire a fait l'objet d'un audit, en septembre 2019, réalisé à la demande de la Direction générale de la santé (Vaud). Sans surprise, il a été déclaré non conforme et menacé de fermeture au 1^{er} septembre 2020 si, dans l'intervalle, il n'était pas agrandi et mis aux normes en vigueur.

Un espace a pu être trouvé dans les locaux du collège de la Croix-d'Ouchy. Il implique de renoncer au local dévolu au brossage des dents pour y installer, dans un espace plus exigü, l'actuelle infirmerie et de transformer l'infirmerie actuelle en cabinet dentaire. Ainsi, l'offre de prestation dentaire scolaire dans ce secteur de la ville, accessible aux élèves des écoles auxquelles le cabinet dentaire de Montchoisi est rattaché, pourra être maintenue.

Le local identifié au collège de la Croix-d'Ouchy, d'une superficie de 49.4 m², va permettre d'installer l'actuel cabinet dentaire de Montchoisi dans ce local à l'avenue d'Ouchy 45, soit :

- changer l'installation actuelle de Montchoisi acquise en 2003, qui est vétuste (fauteuil pour les soins dentaires et Unit dentaire) ;
- créer et installer, conformément aux normes actuelles, un espace de stérilisation séparé de la zone de soins et des places de travail (bureaux) de la dentiste et de l'assistante dentaire ;
- aménager la salle d'attente dans une pièce existante.

Le déplacement du cabinet dentaire de Montchoisi au collège de la Croix d'Ouchy engendrera un coût de CHF 103'000.-.

Autorisation d'achat

L'installation actuelle de Montchoisi, acquise en 2003, comprend un Unit dentaire et un fauteuil pour les soins dentaires. Toutefois, cet équipement est vétuste et doit être changé. Parfaitement adapté à ce type de prestations et d'un très bon rapport qualité-prix, c'est l'Unit de la marque Sirona (modèle Intego Pro CS) qui a été choisi.

Liée à une autorisation d'achat, l'acquisition de cette nouvelle installation complète engendrera un coût de CHF 32'000.-.

Par conséquent, les travaux pour le déménagement du cabinet dentaire de Montchoisi (CHF 103'000.-) et l'achat d'un nouvel Unit dentaire (CHF 32'000.-) porteront l'excédent de charges total à CHF 135'000.-. Cette dépense de CHF 135'000.- sera entièrement compensée. Ces compensations sont dues au fort ralentissement du programme lié aux activités de promotion de la santé et de prévention dans les écoles durant la période du COVID.

Voir aussi sous 5421 « Office dentaire » et sous B. Autorisations d'achats, rubrique 542 « Service de santé et prévention ».

5421 Office dentaire

Cabinet dentaire de Montchoisi

		Budget	Crédit suppl.
5421.318	Autres prestations de tiers	CHF 66'400.-	CHF -20'000.-

Voir détail sous 5420 « Office de santé ».

5800 Service des écoles et du parascolaireCOVID-19 / Demande de personnel de nettoyage auxiliaires sur les sites scolaires

		Budget		Crédit suppl.	
5800.301	Traitements	CHF	34'877'300.-	CHF	375'000.-
5800.303	Cotisations aux assurances sociales	CHF	3'295'400.-	CHF	35'500.-
5800.305	Assurance-accidents	CHF	88'300.-	CHF	1'000.-

D'ordinaire, le Service des écoles et du parascolaire dispose de quelques 12'000 heures d'auxiliaire destinées aux grands nettoyages d'été des bâtiments scolaires. En 2020, c'est cette enveloppe budgétaire, couplé à l'effet financier de la fermeture des écoles pendant six semaines (moins de besoins en termes de renfort, et de remplacement) ainsi qu'à l'allègement des grands nettoyages, qui a permis de financer les coûts supplémentaires liés aux mesures sanitaires exigées dans les bâtiments scolaires depuis le début de la crise sanitaire (augmentation des cadences de nettoyage, désinfection systématique des locaux).

Pour l'année 2021, l'organisation a été légèrement adaptée mais les exigences sanitaires restent inchangées. Ainsi, à ce jour, quelques 9'200 heures ont d'ores et déjà été consommées en lien avec les nettoyages imposés par la situation sanitaire liée à la COVID-19, conformément aux conditions cadres posées par le Canton.

Si la situation perdure d'ici la fin de l'année, il est estimé qu'il manquera 20'000 heures afin de garantir, d'une part la bonne gestion des grands nettoyages d'été, et d'autre part les nettoyages nécessaires aux exigences sanitaires de la situation très particulière traversée.

Le budget actuel ne permet malheureusement pas d'y faire face et une demande de quelques 12'500 heures est désormais nécessaire pour terminer l'année scolaire 2020-2021.

6. FINANCES ET MOBILITE

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

Néant.

7. SERVICES INDUSTRIELS

Total des crédits supplémentaires par service et par nature :

		SERVICES				TOTAL PAR NATURE
		7210 Patrimoine	7220 Réseaux	7240 Commercial	7250 Services partagés	
NATURE	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations			270'000		270'000
	314 Entretien des biens immobiliers	141'000	-141'000			0
	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations	-20'000	20'000			0
	316 Loyers et redevances d'utilisation		45'000		-45'000	0
	318 Autres prestations de tiers			-270'000		-270'000
	Total des charges	121'000	-76'000	0	-45'000	0
	438 Personnel facturé aux crédits d'investissements	-16'000				-16'000
	Total des revenus	-16'000	0	0	0	-16'000
TOTAL SERVICES INDUSTRIELS		105'000	-76'000	0	-45'000	-16'000
Page du préavis		page 14	page 15	page 15	page 15	

7210 Patrimoine

Transfert de budgets entre les services réseaux et patrimoine

		Budget		Crédit suppl.	
7210.314	Entretien des biens immobiliers	CHF	100.-	CHF	141'000.-
7210.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF	941'900.-	CHF	-20'000.-

Le budget pour l'entretien des biens immobiliers a été initialement affecté au Service réseaux et doit être transféré au Service patrimoine, en raison d'une réorganisation interne. Ce budget permet d'entretenir les bâtiments abritant nos postes de transformation d'électricité de moyenne/basse tension.

D'autre part, le budget d'entretien d'installations pour le poste électrique de St-Triphon, initialement prévu au Service patrimoine, doit être transféré au Service réseaux qui en assure l'entretien

Voir aussi sous 7220 « Réseaux ».

Main-d'œuvre interne et intérêts intercalaires PdL PPA – équipement parcelles

		Budget		Crédit suppl.	
7210.438	Personnel facturé aux crédits d'investissements	CHF	8'276'200.-	CHF	16'000.-

Voir détail sous C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif, rubrique 7210 « Patrimoine ».

7220 RéseauxTransfert de budgets entre les services réseaux et patrimoine

		Budget		Crédit suppl.	
7220.314	Entretien des biens immobiliers	CHF	447'900.-	CHF	-141'000.-
7220.315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations	CHF	5'431'400.-	CHF	20'000.-

Voir détail sous 7210 « Patrimoine ».

Frais pour location de vêtements professionnels

		Budget		Crédit suppl.	
7220.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF	4'502'100.-	CHF	45'000.-

Le budget pour la location des vêtements professionnels pour les collaborateurs du Service réseaux a été prévu dans les éléments des Services partagés alors que ces frais concernent le Service réseaux. Un transfert est nécessaire pour ajuster le budget.

Voir aussi 7250 « Services partagés ».

7240 CommercialMatériel Netplus S.A. pour les clients

		Budget		Crédit suppl.	
7240.311	Achats d'objets mobiliers et d'installations	CHF	635'100.-	CHF	270'000.-
7240.318	Autres prestations de tiers	CHF	16'076'900.-	CHF	-270'000.-

Pour leurs clients, les SIL achètent leur matériel multimédia auprès de Netplus S.A. dont la Ville de Lausanne est actionnaire.

Le montant prévu au budget sur la rubrique 7240.311 est insuffisant, il est compensé par la rubrique 7240.318 (baisse des coûts dans les « services Netplus » de la rubrique 318 dans lesquels les box étaient budgétisées, or elles sont facturées en tant qu'achat de matériel sur le 311).

7250 Services partagésFrais pour location de vêtements professionnels

		Budget		Crédit suppl.	
7250.316	Loyers et redevances d'utilisation	CHF	6'590'300.-	CHF	-45'000.-

Voir détail sous 7220 « Réseaux ».

* * *

B. AUTORISATIONS D'ACHATS

	DIRECTIONS								TOTAL PAR NATURE
	Culture et développement urbain	Sécurité et économie	Sports et cohésion sociale	Logement, environnement et architecture	Enfance, jeunesse et quartiers	Finances et mobilité	Services industriels	Multidirections	
Véhicules, machines et matériel		69'500			32'000	0			101'500
TOTAL	0	69'500	0	0	32'000	0	0	0	101'500
	page	page 16	page	page	page 17	page 17	page	page	

2. SECURITE ET ECONOMIE**2410 Corps de police**Mise aux normes d'un stand de tir pour le Corps de police (CP)

		Budget	Crédit suppl.
2410.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 1'237'000.-	CHF 39'000.-

Les moniteurs de tir du CP et les membres du groupe d'intervention s'entraînent régulièrement dans un stand de tir annexe du stand de Vernand, appartenant à la Ville. L'utilisation moyenne par le CP est d'un jour par semaine, de mai à octobre. Il est apparu que cette installation nécessitait une remise aux normes contre les nuisances sonores. Le Service des sports ne souhaitait pas investir les montants nécessaires car cette partie du stand était appelée à être désaffectée. Ce lieu d'entraînement étant très utile au CP, un accord entre les deux services a finalement pu être trouvé pour le conserver.

Les travaux à charge du CP ont été devisés à CHF 39'000.-. Il s'agit principalement d'installer des parois qui amortissent le bruit, mais également de protections contre les ricochets.

Afin de rentabiliser cette installation, des partenaires ont été approchés. Plusieurs se sont montrés intéressés, dont certains étaient déjà des utilisateurs des lieux. Ainsi, la Police de l'Ouest lausannois, la Police cantonale et une entreprise de sécurité privée utiliseront les lieux quatre jours par semaine en moyenne (y c. samedi) de mai à octobre. Au tarif annoncé de CHF 15.- par heure, les recettes potentielles pour huit heures d'utilisation quotidienne seraient de CHF 11'520.-, ramenées à CHF 9'000.- par année pour tenir compte de vacances ou autres empêchements.

Les recettes espérées couvrent l'amortissement sur cinq ans du coût des travaux (CHF 7'800.-), ainsi que la mise à disposition de cibles pour les partenaires. L'installation sera utilisée au-delà de la période d'amortissement comptable. Ces éléments seront intégrés au budget de fonctionnement du CP dès l'exercice 2022.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 2410 « Corps de police ».

Acquisition d'une cisaille hydraulique

		Budget	Crédit suppl.
2410.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 1'237'000.-	CHF 11'700.-

La division Police secours avait projeté d'acquérir une cisaille hydraulique par son budget de fonctionnement. Cet outil est indispensable pour découper du métal. Par exemple, il arrive de plus en plus souvent que des manifestants s'enchaînent entre eux ou à un élément fixe sur la voie publique.

La disponibilité d'un tel outillage hors Corps de police n'est pas toujours garantie ou nécessite un temps d'attente préjudiciable à l'ordre public, rendant nécessaire une acquisition propre.

L'offre reçue du fournisseur montre que le prix d'acquisition est supérieur à CHF 10'000.-, imposant d'imputer cet achat au budget des autorisations d'achat.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 2410 « Corps de police ».

291 Service de l'eau

2910 Eau potable

Acquisition de six tablettes, d'une station d'accueil et sept Pack portable 14" avec un écran de 24"

		Budget	Crédit suppl.
2910.1462.2	Autorisations d'achats informatiques	CHF 17'600.-	CHF 18'800.-

Les Services Industriels de Lausanne (SIL) procèdent actuellement à la dématérialisation du processus de remplacement des compteurs. Le Service de l'eau doit rester synchronisé avec les SIL sur cette activité qui est gérée à travers l'ERP SAP de façon commune.

Ce matériel sera utilisé principalement par les techniciens qui effectuent ce travail de remplacement. Actuellement les informations sont transmises par papier et font l'objet d'une ressaisie informatique.

De plus, les besoins en nomadisme et télétravail se sont passablement accrus dans le service et nécessitent l'acquisition de sept Pack portable 14" avec un écran de 24" (inclus docking, souris, clavier, etc.).

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 2910 « Eau potable ».

5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

542 Service de santé et prévention

Cabinet dentaire de Montchoisi

		Budget	Crédit suppl.
542.1462.1	Véhicules, machines et matériel	CHF 0.-	CHF 32'000.-

Voir détail sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 5420 « Office de santé » et voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 5421 « Office dentaire ».

6. FINANCES ET MOBILITE

693 Service de la propreté urbaine

6932 Gestion des déchets urbains

Acquisition de deux camions électriques pour la collecte des déchets ménagers

		Budget	Crédit suppl.
6932.1462.1	Véhicules, machines et matériel 2021	CHF 991'100.-	CHF 780'000.-
6932.1462.1	Véhicules, machines et matériel 2020	CHF 1'184'100.-	CHF -780'000.-

Les autorisations d'achats de véhicules pour l'année 2020 (AA 2020) prévoyaient un montant de CHF 780'000.- HT pour l'acquisition de deux camions équipés d'une benne compactrice pour la collecte des ordures ménagères. Courant 2020, il s'est avéré que des camions électriques de série seraient disponibles sur le marché suisse dès 2021. Décision a alors été prise de changer de stratégie et d'acquérir des camions 100% électriques au lieu de camions thermiques (Diesel).

Les offres ont été reçues courant janvier 2021, ce qui n'a pas permis d'achever la procédure d'achat (analyse des offres, adjudication municipale, lettre d'adjudication, délai de recours et signature du contrat de vente) dans les délais comptables requis pour la constitution d'une provision dans les AA 2020.

Dès lors, un crédit supplémentaire est nécessaire pour financer ces acquisitions sur les AA 2021, en compensation de dépenses similaires non faites sur les AA 2020.

* * *

C. CREDITS D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

3. SPORTS ET COHESION SOCIALE

393 Service du travail

3934 Emploi Lausanne

		Crédit voté		Crédit compl.	
3934.506.3502	Locaux Sévelin 8-14 : aménagement	CHF	500'000.-	CHF	86'900.-

En janvier 2019, le Service du travail a pris possession de ses nouveaux locaux dans le quartier de Sévelin. Afin de pouvoir aménager les espaces administratifs, les salles de formation et le restaurant d'application « Quai 14 », le Service du travail a demandé, en novembre 2018, un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 500'000.-.

Les travaux de construction et d'aménagement ont été menés par l'architecte mandaté par le propriétaire. En revanche, les locaux du restaurant, et plus particulièrement la salle à manger et la zone de vente à l'emporter, ont vu leur aménagement assuré par un atelier d'architecture spécialisé, mandaté par le Service du travail.

Le projet présenté et accepté par la Direction des sports et de la cohésion sociale a été réalisé dans les locaux du restaurant « Quai 14 », sur la base de locaux remis « en l'état brut », par le propriétaire, tel que cela était convenu contractuellement.

Cependant, au terme de ces travaux, quelques imprévus et difficultés font apparaître un surcoût de CHF 86'900.-. Cette somme s'articule comme suit :

Surface de locaux administratifs et salles de formation

- subdivision d'une salle en deux, transformation du système électrique, du système de chauffage et rhabillage de chape : CHF 16'000.- ;
- adaptation du système électrique dans le studio « Son », suite au montage d'un faux-plafond : CHF 1'700.-.

Salle du restaurant et cuisine professionnelle

- pose de faïence, peinture de l'huissierie et des radiateurs, reprise des joints : CHF 21'300.- ;
- mobilier de service, appareillage de refroidissement fabriqué sur mesure pour adaptation à la configuration de la zone de vente à l'emporter : CHF 18'400.- ;
- adaptation du système électrique en fonction des zones d'allumage différenciées de la salle et de la zone de vente à l'emporter : CHF 21'400.-.

Honoraires d'architectes du propriétaire

- en pourcentage de travaux ci-dessus listés : CHF 8'100.-.

7. SERVICES INDUSTRIELS**7210 Patrimoine**

		Crédit voté		Crédit compl.	
Préavis 2018/01	Plaines-du-Loup (PdL), périmètre du plan partiel d'affectation 1 – équipement des parcelles phase préliminaire	CHF	9'302'000.-	CHF	16'000.-

Main-d'œuvre interne et intérêts intercalaires PdL PPA – équipement parcelles

Le préavis N° 2018/01, d'un crédit initial total de CHF 9'302'000.- dont CHF 320'000.- accordé aux Service industriels (SIL), a financé la pose des tubes en vue de l'alimentation électrique des pièces urbaines du PPA 1 et du renouvellement du câble moyenne tension (MT) JACOT – BOISGENTIL dont la durée de vie arrive à échéance.

L'estimation initiale des coûts de la main-d'œuvre interne et des intérêts intercalaires pour la partie SIL a été sous-évaluée, c'est pourquoi un crédit complémentaire de CHF 16'000.- est demandé pour régulariser ce dépassement.

Ce dépassement a été compensé par les recettes de main-d'œuvre interne et d'intérêts facturées aux crédits d'investissement comptabilisées en 2020.

Voir aussi sous A. Budget de fonctionnement, rubrique 7210 « Patrimoine ».

3. Conclusion

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2021 / 27 de la Municipalité, du 6 mai 2021 ;

où le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder la première série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2021, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

		<i>Revenus de fonctionnement</i>	Impact net
A. Budget de fonctionnement	CHF	CHF	CHF
Total des crédits supplémentaires (détail en page 2 du préavis)	<u>856'600.00</u>	<u>-206'800.00</u>	<u>649'800.00</u>
		<i>Recettes</i>	
B. Autorisations d'achats			
Total des crédits supplémentaires (détail en page 16 du préavis)	<u>101'500.00</u>	<u>0.00</u>	<u>101'500.00</u>
		<i>Recettes d'investissement</i>	
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif			
Total des crédits complémentaires (détail en page 18 du préavis)	<u>102'900.00</u>	<u>0.00</u>	<u>102'900.00</u>

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter